



ANNONCE DATE DE FIN DE CONCERTATION

MODIFICATION N°1 PLU CAVAILLON

La modification n°1 du PLU de Cavailon intervient dans l'objectif d'ajuster l'OAP du Camp et de procéder à quelques ajustements du règlement écrit en zone 1AUea. Elle a été engagée par délibération du Conseil Municipal le 22 mai 2023.

La procédure fait l'objet d'une concertation du public engagée au titre de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Par article de presse parut le 15 février 2024, il a été annoncé le démarrage de la concertation en date du lundi 26 février 2024. **Elle se poursuivra jusqu'au 29 mars 2024 inclus**, puis Le bilan de la concertation sera tiré. Ce dernier sera joint au dossier d'enquête publique.

Pour rappel : la procédure de concertation a été mise en œuvre à travers :

- La mise à disposition d'un dossier de concertation papier au service urbanisme, 31 rue Liffan, aux jours et horaires d'ouverture au public sans rdv, du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 8h30 à 12 h.
- La mise à disposition d'une version numérique du dossier de concertation sur le site internet de la mairie (<http://www.cavailon.com>)
- La tenue d'une permanence le mercredi 13 mars 2024, salle VIDAU (passage VIDAU – Cavailon) de 14 h à 18 h

Le public peut adresser ses observations sur le projet de modification n°1 sur le registre papier, par courrier (à l'attention de Mr Le Maire – Mairie de Cavailon – Place Joseph Guis – BP 80037 – 84301 Cavailon cedex) ainsi que sur une adresse mail dédiée :

concertation.plulecamp@ville-cavailon.fr